

Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie chacun de sa présence. Il demande si tout le monde a rempli la liste de présence.

Appel des membres

Le président demande si quelqu'un désire une modification de l'ordre du jour ; ce n'est pas le cas.

- 9 membres sont présents physiquement (liste de présence)
- 10 personnes se sont excusées dont 8 ont donné une procuration pour se faire représenter.
- Cela représente **17 droits de vote (majorité 9)**. Le quorum est donc atteint.

L'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les Statuts ; elle peut donc délibérer.

Eu égard au nombre restreint de personnes présentes physiquement, nous renonçons à désigner un scrutateur.

Approbation du PV de l'AGO du 9 juin 2015

Ce document a été envoyé aux membres avec la convocation. Il n'en est donc pas fait lecture.

Les membres présents n'ont pas de questions à poser et ce PV est accepté à la majorité des membres.

Approbation du rapport annuel 2015

Ce document a été envoyé aux membres avec la convocation. Il n'en est donc pas fait lecture. Les membres présents n'ont pas de questions à poser et ce rapport annuel est accepté à la majorité des membres.

Présentation des comptes de l'exercice

Les personnes présentes à l'assemblée ont reçu un exemplaire du rapport financier narratif ainsi que les documents ayant trait à nos comptes.

Ces documents sont bien détaillés et un exemplaire de ceux-ci fait partie intégrante du présent procès-verbal. Certains points du rapport ont occasionné des questions auxquelles le président a donné des explications. Toutes les réponses aux questions posées sont donc mentionnées dans le document qui fait partie intégrante de ce procès-verbal.

Il est fait lecture du rapport des réviseurs des comptes (MM. Michel Roche et Habib Khadir). Ledit rapport recommande aux membres d'accepter les comptes 2015.

Les membres n'ayant plus de questions à poser et le rapport financier accepté à la majorité des membres.

Présentation, approbation du budget 2016

Le président fait remarquer que la cotisation annuelle n'a pas changé depuis 2004.

Budget 2016 : Comme en 2015, la comptabilité Tfh regroupera les frais de gestion des projets Mali et Sénégal (12,5%) ainsi que les soldes restant des comptes Jeu et Cambodge. Par conséquent le budget de Tfh en Suisse sera plus conséquent.

Du coup les dépenses en lien à la gestion des projets seront prélevées sur ce budget. L'assemblée Générale approuve le budget pour l'année 2016. Un exemplaire du budget fait partie intégrante de ce procès-verbal

Démissions/réélection/élection complémentaire au sein du Comité

M. Jacques Robert-Nicoud se retire du comité et, en conséquence, de la présidence.

Mme Bénédicte Cadoux ainsi que M. Guylain Mongengo ont adressé un message annonçant leur démission du Comité ; ces trois démissions sont acceptées.

Les autres membres actuels du comité se représentent. Par ailleurs, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les candidatures de Mmes Sonia Miny et Sophie Parron au sein du Comité de Tourism for Help.

Le Comité de Tfh se compose donc de la façon suivante

- BEJI Moez (Président)
- LANFRANCONI Isabelle (Vice-Présidente et Directrice de l'Opérationnel)
- BOUAKKAZ Gezia (Secrétaire)
- PARRON Sophie (membre)
- MINY Sonia (Communication)
- FAVARGER Stéphanie (Membre)

Election des Vérificateurs des comptes

M. Alain JACOB ayant émis le vœu de se retirer, Mme Geneviève MERMIN se propose de seconder M. Michel ROCHE dans cette charge l'an prochain.

Perspectives 2016

Au vu des nouvelles compétences intégrant le comité, une large place sera faite à la diversification de la recherche de fonds en faveur de nos projets de solidarité internationale ainsi qu'un renforcement accru sur notre communication et la visibilité de nos actions.

Modification de l'Art.4 des statuts de Tfh

Ancienne teneur :

L'association a plusieurs buts fondamentaux :

- Regrouper en Suisse et ailleurs dans le monde, des personnes désireuses d'adopter les buts de cette association et de favoriser un tourisme solidaire et durable.
- Offrir aux voyageurs une destination hors circuit.
- Mener à bien des actions de type social et éducatif décidées par elle.
- Promouvoir les échanges culturels dans un espace novateur.
- Aider à promouvoir les produits artisanaux provenant des pays où l'association est active.
- Soutenir des projets dans des pays du Sud initiés par des ONG's locales

Nouvelle teneur :

L'association a plusieurs buts fondamentaux :

- Regrouper en Suisse et ailleurs dans le monde, des personnes désireuses d'adopter les buts de cette association et de favoriser un tourisme solidaire et durable.
- Offrir aux voyageurs une destination hors circuit.
- Mener à bien des actions de type social et éducatif décidées par elle.
- **Promouvoir et développer la souveraineté alimentaire au travers de ces projets.**
- Promouvoir les échanges culturels dans un espace novateur.
- Aider à promouvoir les produits **locaux** provenant des pays où l'association est active.
- **Encadrer et soutenir des ONG locales et des associations suisses ou étrangères à la réalisation de projets qui correspondent à l'expérience de Tourism for Help.**


Propositions individuelles

Aucun courrier n'a été adressé à l'association et aucun membre présent ne désire plus se prononcer.

Clôture de l'assemblée

Moëz Beji, le nouveau président, clôt l'assemblée en invitant chacun à partager un moment autour du verre de l'amitié.

Moez BEJI, président :



Gezia BOUAKKAZ, secrétaire :



Petit Lancy, le 8 avril 2016